



Des ambassadeurs contre le harcèlement

Au collège André-Miclot de Port-Bail-sur-Mer comme ailleurs, des référents NAH (Non au harcèlement) sont mis en place pour aider à lutter contre le harcèlement scolaire.

Il y a au sein des établissements scolaires des ambassadeurs NAH (non au harcèlement), ces ambassadeurs sont des élèves. Voici la raison pour laquelle Mathis, élève de quatrième et ambassadeur NAH au collège André-Miclot, s'est engagé au sein de ce projet contre le harcèlement scolaire. « **Je me suis engagé au sein de ce projet car cela me tient beaucoup à cœur. Je me suis moi-même fait harceler et je ne veux pas que cela arrive à d'autres personnes.** »

700 000 jeunes victimes de harcèlement chaque année

Rappelons ce qu'est le harcèlement : ce sont des insultes fréquentes, des humiliations ou bien quand quelqu'un se moque de ton physique dans ton établissement scolaire. Le harcèlement scolaire se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se trouve aussi au sein des écoles. Elle est le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre, qui est donc plus « faible » que les harceleurs. Le harcèlement est puni par la loi, mais malheureusement 700 000 enfants ou adolescents sont encore victimes de harcèlement scolaire chaque année en France.

Le harcèlement scolaire est un fléau qui dure depuis très longtemps, on a voulu l'ignorer, il s'est amplifié en partie à cause des réseaux sociaux. Parents, éducateurs, enseignants ne l'ont pas pris au sérieux. Les élèves ne voulaient pas en parler, ils se sentaient coupables et craignaient des représailles. Il a fallu la mort de nombreux jeunes pour qu'enfin on ouvre les yeux : la prévention, l'information, les sanctions doivent monter pour que plus aucun jeune n'en soit victime et n'en meure.

Nous dirons en règle générale que le harceleur est lui-même quelqu'un qui se sent mal dans sa peau, qui n'est pas souvent adapté au « moule » scolaire. Son comportement relève d'addictions : addiction à la violence, à l'humiliation, au mal-être. Il est

souvent harcelé d'une certaine manière dans sa famille, on l'humilie, on ne s'en occupe pas de lui, il est mal aimé, mal considéré et harcèle les autres à son tour, ce qui lui donne un sentiment de supériorité, le sentiment d'être reconnu, accepté.

Ce que la loi dit par rapport au harcèlement : aujourd'hui, le harcèlement est toujours à très haut niveau dans l'échelle des problèmes à résoudre dans les établissements scolaires. La loi dit que si le harcèlement est prouvé, les harceleurs risquent des amendes et jusqu'à des peines d'emprisonnement.

Mathis, Chloë et Sandy, collège André-Miclot, Port-Bail-sur-Mer.



Les ambassadeurs du collège André-Miclot entendent aider les camarades victimes de harcèlement scolaire. Collège André-Miclot